

LA PHRASE CANONIQUE EN LINGUISTIQUE : ASPECTS EPISTEMOLOGIQUES

GAUTIER Antoine
Université Paris IV Sorbonne (France)
antoine.gautier@paris4.sorbonne.fr

Résumé : Cette communication s'intéresse au statut épistémologique de la notion de phrase canonique et tente de la redéfinir en montrant qu'elle recouvre de manière floue plusieurs objets théoriques ressortissant à des démarches différentes : en tant que prototype, elle contribue à la définition du métalangage, mais en tant que modèle, elle peut fournir un support à une démarche didactique.

Mots-clés : Épistémologie – Phrase – Métalangage – Description

On s'intéresse dans cette communication à la notion *phrase canonique*, qui apparaît dans les grammaires d'usage et dans certains travaux universitaires. L'étude s'inscrit dans la perspective d'une épistémologie des sciences du langage, visant à mieux définir ce concept et à mesurer sa valeur théorique, descriptive et didactique. Le point de départ de ce travail est le simple constat que la phrase canonique est, pour prendre l'exemple de la linguistique française, un outil à la fois régulièrement utilisé et très mal défini. Employée la plupart du temps comme point d'ancrage à la conceptualisation de la *phrase* et constituant à ce titre un « mètre étalon » de la description linguistique, la phrase canonique demeure pourtant incertaine quant à son statut épistémologique, quant à sa fonction, son mode de représentation et jusque dans sa forme, ce dernier point contrariant manifestement sa vocation à constituer un archétype.

À terme, l'objectif de notre contribution est donc de proposer non pas une mais plusieurs définitions de la phrase canonique ; si, comme nous essaierons de le montrer, elle subsume en effet plusieurs concepts relevant d'applications différentes, il ne peut qu'être profitable de les considérer et de les définir séparément. Ainsi, on sera fondé à distinguer par exemple une première fonction d'ordre théorique et métalinguistique, visant à fonder la catégorie des *phrases*, et une seconde fonction plus didactique érigeant la phrase canonique en modèle de production.

Notre démarche s'organisera en trois temps. En premier lieu, on relèvera dans quelques grammaires les différents avatars de la phrase canonique : elle apparaît notamment chez P. Le Goffic (1994) sous le nom de « phrase type » et chez D. Denis & A. Sancier-Château (1994) sous celui de « phrase archétypale ». Notre tâche sera tout d'abord, chez ces auteurs entre autres, d'explicitier ces concepts et de les confronter. On verra à cette occasion que le mode de représentation de la phrase canonique est lui-même sujet à changer : ainsi on l'invoque parfois sous la forme d'une phrase linguistique : « *Marie chante une chanson.* » tantôt sous celle d'une représentation fonctionnelle symbolique : *Sujet – Verbe – Complément*, tantôt enfin sous la forme d'une description métalinguistique, c'est-à-dire par le biais d'une définition en intension : « *Phrase assertive, simple [...] et neutre.* » (Riegel et al., 1994 : 109). Les conséquences du choix de tel ou tel mode de représentation, qui sont loin d'être négligeables, nous intéresseront également. Dans le même temps, nous tenterons de voir quelle place occupe la phrase canonique dans le discours scientifique des auteurs qui l'utilisent : on sait par exemple qu'elle est souvent décrite comme un modèle – « *modèle*

opératoire » (Riegel *et al.*, 1994) ou « *modèle de référence* » (Le Goffic, 1994), mais pourtant, elle est rarement utilisée comme telle pour peu que l'on considère scrupuleusement la définition de ce concept : « Système reproduisant les structures essentielles d'une réalité et capable à son niveau d'en expliquer ou d'en reproduire le fonctionnement. » (*Trésor de la langue française*)

Avant de préciser quelle peut être sa nature exacte si ce n'est celle de « modèle de phrase », ce qui occupera notre troisième temps, on s'attachera dans une seconde partie à étudier comment elle fonctionne et de quoi procède son prétendu caractère « canonique ». On verra alors que celui-ci n'a, semble-t-il, d'autre fondement que l'intuition épilinguistique : ainsi, à la question « Pourquoi une phrase du type « *Marie chante* » est-elle canonique ? », certains répondent en invoquant une fréquence de réalisation plus élevée du *type* correspondant (Ulland, 2001), d'autres une forme d'antécédence transformationnelle (au sens où les autres formes de phrase dériveraient de ce type précis)... En examinant chacun de ces critères, on verra qu'aucun d'eux ne tient réellement.

Dans un troisième temps, on s'attachera à montrer que la phrase canonique ne constitue à la rigueur un *modèle* au sens strict (Achinstein, 1968) que dans le cadre de *grammaires d'apprentissage*. Dans les *grammaires de référence*, à l'inverse, elle s'apparente davantage à une instance centrale de phrase fondant autour d'elle la catégorie conceptuelle des phrases dans son ensemble ; aussi serait-il plus juste de faire état d'une *phrase prototypique* (au sens de Rosch) et d'abandonner l'ancienne appellation trop marquée du caractère prescriptif des règles de « bon usage ». De cette manière, selon nous, on pourra associer à une praxis assez stable une dénomination exempte de toute ambiguïté.

Références

- ACHINSTEIN, Peter (1968). *Concepts of Science. A Philosophical Analysis*, Baltimore: John Hopkins Press.
- DENIS, Delphine & SANCIER-CHATEAU, Anne (1994). *Grammaire du français*, Paris: Livre de poche.
- LE GOFFIC, Pierre (1994). *Grammaire de la phrase française*, Paris: Hachette.
- RIEGEL, Martin, PELLAT, Jean-Christophe & RIOUL, René (1994). *Grammaire méthodique du français*, Paris: PUF.

Sites Internet

- ULLAND, Harald, Les titres rédactionnels phrastiques et leur analyse automatique en prédicat et arguments, <http://www.duo.uio.no/roman/Art/Rf-16-02-2/fra/Ulland.pdf>, (2002).